Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 029-212902225-20260914-2026_09_14_02-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
- *En exercice : 11*
- *Présents : 10*
- *Votants : 10*

L'an deux mille vingt-six, le quatorze Septembre à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Port Launay dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Foyer Communal sous la présidence de **Monsieur CALVAR Gaël, Maire**
Date de la convocation : 03/09/2026

PRESENTS : MM Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
- A. MIOSSEC,

P. MAO. a été élu(e) secrétaire de séance.

OBJET :

Subventions

2026

Le Maire fait part à l'Assemblée de la proposition d'attribution des subventions faite par la Commission des Finances pour l'exercice 2026.

APE PORT LAUNAY (Voyage Scolaire – Subvention Région 18,48 €*30 élèv*3jrs)	1.663,20€
Chorale Imagin'Air	100,00 €
TOTAL	***1.763.20 €***

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **décide** :

- **D'accepter** la proposition de la Commission des Finances et **d'attribuer** les subventions telles que ci-dessus.

Vote à l'unanimité à l'exception des subventions versées :

- ***A l'Association des Parents d'Elèves*** *: 9 voix Pour (G. CALVAR ne prend pas part au vote),*

Le Maire,
G. CALVAR,

MAIRIE DE PORT LAUNAY
29 Finistère

Le Secrétaire,
P. MAO,